

L'implication des coopératives dans le développement territorial via le développement durable : Cas de la région Souss-Massa, Maroc

Malika Oufary, Doctorante
Habiba Abou-Hafs, Enseignante chercheuse
FSJES Ait-Melloul, Université IBN ZOHR, Maroc

[Doi:10.19044/esj.2025.v21n1p190](https://doi.org/10.19044/esj.2025.v21n1p190)

Submitted: 21 November 2024

Accepted: 11 January 2025

Published: 31 January 2025

Copyright 2025 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Oufary M. & Abou-Hafs H. (2025). *L'implication des coopératives dans le développement territorial via le développement durable : Cas de la région Souss-Massa, Maroc*. European Scientific Journal, ESJ, 21 (1), 190. <https://doi.org/10.19044/esj.2025.v21n1p190>

Résumé

Dans un monde en perpétuelle mutation, les coopératives représentent le modèle économique approprié pour répondre aux nouvelles attentes sociales d'une population marginalisée par le capitalisme, en particulier dans les pays émergents. Parmi ces attentes figurent le développement durable et ses volets économique, social et environnemental. Par ailleurs, les coopératives doivent faire face à deux enjeux: concilier la croissance économique et la préservation de l'environnement d'une part, et d'autre part concilier compétitivité et équité sociale. C'est dans cette optique que s'inscrit l'objectif de notre article, il s'agit d'étudier le rôle des coopératives dans le développement durable des territoires en répondant à la problématique suivante : De quelle manière les coopératives marocaines contribuent-elles concrètement au développement durable des territoires? Pour ce faire, nous avons adopté une méthode qualitative exploratoire basée sur des entretiens semi-directifs conduits auprès des responsables des coopératives dans la région Souss-Massa. Pour analyser les discours des interviewés, nous avons opté pour le logiciel d'analyse qualitative Nvivo 10. Les résultats d'analyse présentés confirment que l'intégration des objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies, est un déterminant fondamental dans l'implication des coopératives dans le développement durable des territoires. En outre, il a été ressorti des entretiens semi-directifs menés, une confirmation que l'implication des

coopératives dans le développement durable contribue significativement au développement territorial.

Mots-clés: Développement territorial, Coopératives, Développement durable

The involvement of cooperatives in territorial development via sustainable development: Case of the Souss-Massa region, Morocco

Malika Oufary, Doctorante
Habiba Abou-Hafs, Enseignante chercheuse
FSJES Ait-Melloul, Université IBN ZOHR, Maroc

Abstract

In a constantly changing world, cooperatives represent the appropriate economic model to meet the new social expectations of a population marginalized by capitalism, particularly in emerging countries. Among these expectations are sustainable development and its economic, social and environmental aspects. Furthermore, cooperatives must face two challenges: reconciling economic growth and environmental preservation on the one hand, and on the other hand reconciling competitiveness and social equity. It is in this perspective that the objective of our article falls, it is to study the role of cooperatives in the sustainable development of territories by responding to the following problem: How do Moroccan cooperatives concretely contribute to the sustainable development of territories? To do this, we adopted an exploratory qualitative method based on semi-structured interviews conducted with cooperative managers in the Souss- Massa region. To analyze the speeches of the interviewees, we opted for the qualitative analysis software Nvivo 10. The analysis results presented confirm that the integration of the sustainable development objectives adopted by the United Nations is a fundamental determinant in the involvement of cooperatives in the sustainable development of territories. In addition, the semi-structured interviews carried out confirmed that the involvement of cooperatives in sustainable development contributes significantly to territorial development.

Keywords: Territorial development, Cooperatives, Sustainable development

Introduction

En réponse à la théorie néolibérale qui met l'économie mondiale au centre d'un système qui entraîne une concurrence accrue et un besoin de

compétitivité accru entre les territoires, des alternatives émergent et suggèrent de mettre l'accent sur les intérêts collectifs, de privilégier l'humain et l'emploi plutôt que le capital, d'adopter une économie de proximité, basée sur la valorisation des initiatives citoyennes, ainsi que sur la coopération et le dialogue entre les acteurs économiques locaux afin d'améliorer la gouvernance locale (Allard, F. 2013). Il est essentiel que tous les acteurs collaborent afin de favoriser le développement durable des territoires (Carbonnel, A., & Philippe-Dussine, M. P. 2013).

Au lieu de mettre l'accent sur une rentabilité immédiate et maximale du capital investi, les coopératives ont toujours essayé de satisfaire les besoins de leurs membres et de planifier leur activité dans le temps grâce aux réserves. Elles ne peuvent en effet ni être cessées, ni être opérées, et leurs réserves sont inpartageables (Cariou, Y., et al. 2006). Leur initiative est parfaitement en accord avec une vision de développement durable et responsable des territoires.

Le Maroc, tout comme de nombreux pays en développement, est confronté aux répercussions de la mondialisation. Il était conscient des problèmes sociaux et des changements qui impactaient divers secteurs d'activités, ce qui les rendait vulnérables. Les autorités marocaines sont conscientes de ces enjeux et ont mis en place des actions pour renforcer et améliorer les secteurs qui ont été touchés par la concurrence, tout en mobilisant l'action sociale pour combattre la précarité et la pauvreté. Le réseau de l'économie sociale, qui a été établi grâce à l'Initiative Nationale du Développement Humain, a été initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 18 Mai 2005. La coopérative joue un rôle essentiel dans le développement durable des territoires. Son but est de fournir un soutien à ses membres et d'améliorer leur situation sociale et économique tout en préservant l'environnement. Cet article vise à évaluer la contribution des coopératives au développement durable des territoires.

L'implication des coopératives dans le développement durable des territoires est un sujet d'actualité important. Les coopératives peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable, tels que la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion de l'inclusion sociale. Dans ce contexte, il convient d'examiner le rôle des coopératives dans le développement territorial via le développement durable. Dès lors, notre étude aura pour objectif de répondre à la question suivante : De quelle manière les coopératives marocaines contribuent-elles concrètement au développement durable des territoires ?

Pour répondre à cette problématique de recherche, nous avons opté pour une démarche méthodologique de type qualitative. Celle-ci s'est appuyée sur une revue de littérature approfondie ainsi que sur la réalisation

d'entretiens semi-directifs conduits auprès des responsables de 3 coopératives dans la région Souss-Massa.

Notre revue de littérature a mis en évidence les déterminants majeurs de l'implication des coopératives dans le développement territorial durable. Par ailleurs, la réalisation d'entretiens semi-directifs a permis d'appréhender en détail la manière dont ces organisations contribuent au développement territorial via le levier du développement durable.

Revue de littérature

Cette première partie se concentrera sur la définition des concepts théoriques essentiels liés au développement territorial, à la coopérative, et au développement durable.

Développement territorial

Le développement territorial est un champ de recherche pluridisciplinaire qui s'intéresse aux dynamiques économiques, sociales et environnementales qui contribuent au développement des territoires. Il s'agit d'un concept en constante évolution, qui s'adapte aux nouveaux enjeux et défis auxquels sont confrontés les territoires. Il est indéniable que ce concept demeure complexe à comprendre par des définitions, nous cherchons à analyser la littérature. Donc, commençons à subdiviser « le développement territorial » par « le développement » et « le territoire ». Le concept de « développement » a connu son essor depuis les années 1970. Le développement est souvent considéré comme un processus de transformation et d'évolution à long terme. Par ailleurs, le « territoire » peut être approprié à un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité, qui vise à identifier puis essaie de résoudre un problème jugé partagé par ces acteurs (Landel, P. A, & Senil, N.2009).

Cependant, il y a eu des études qui ont analysé le concept de développement territorial d'une vision de « compétitivité », et d'autres de « durabilité ». D'après Baudelle, G., et al. (2011), le développement territorial est une démarche ambitieuse qui vise à renforcer la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, souvent transversales et avec une grande portée spatiale. Or, pour Peemans, J. P. (2008), ce concept est considéré comme étant un processus de construction et de gestion durable d'un territoire implique que la population établisse, grâce à un accord sociopolitique et à la création d'un cadre institutionnel adapté au contexte, sa relation avec la nature et son mode de vie, renforce les liens sociaux, améliore son bien-être et établit une identité culturelle qui repose sur la construction de ce territoire. Ce dernier est considéré selon (Sack, 1986, cité par Torre, A. 2015) principalement comme étant une référence, plutôt que des frontières marquées, à des relations structurées, à des groupes ou à des

populations spécifiques qui se reconnaissent dans des projets communs. Le développement territorial peut alors se définir par l'articulation entre des projets, des actions collectives, et des coordinations entre des acteurs (Maillefert, M., & Robert, I. 2020).

En résumé, le développement territorial est une initiative volontaire d'acteurs liés à un espace géographique défini pour l'aborder. Il s'agit d'une initiative locale par rapport à une perspective globale. En effet, le territoire est le lieu idéal pour les stratégies de développement durable. C'est également à ce stade qu'il est nécessaire de concevoir et mettre en œuvre des solutions fondées sur l'équité et la démocratie.

Développement durable

Le développement durable est un concept aux multiples facettes qui a fait l'objet de nombreuses recherches et publications au cours des dernières décennies. Ce concept est apparu dans les années 1980, en réponse aux préoccupations croissantes concernant l'impact des activités humaines sur l'environnement et les générations futures. Selon Bocquet, A et al. (2010), la définition la plus communément admise est celle du rapport Brundtland (1987), qui le définit comme un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (Gendron, C., & Revéret, J. P. 2000). Il y en a deux concepts qui font partie intégrante de cette notion : le concept des besoins, en particulier des besoins essentiels des plus démunis, qui méritent la plus grande attention, et le concept des limitations que nos techniques et notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement à satisfaire les besoins actuels et futurs. En outre, Deisting, F., & Paumard, P. (2012) affirment que la définition qualitative du rapport Brundtland repose sur quatre piliers, à savoir : la prudence environnementale, l'équité sociale, l'efficacité économique, et la gouvernance.

Par ailleurs, selon Godard, O. (2003), le développement durable repose sur trois piliers interdépendants défendus lors du deuxième sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 : le pilier environnemental qui vise à préserver les ressources naturelles et les écosystèmes pour les générations futures, le pilier économique qui vise à garantir un développement économique équitable et prospère pour tous, et le pilier social qui vise à promouvoir la justice sociale et l'inclusion de tous. Purvis, B et al., (2019) stipule que les trois piliers interdépendants sur lesquels le concept de durabilité est basé (environnemental, social et économique) sont interconnectés. L'objectif est de concilier ces trois éléments afin d'assurer que nos actions actuelles ne mettent pas en péril la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins. Selon Jovic, R et al. (2017), l'interaction entre les trois piliers nécessite la mise en place de mesures pour équilibrer l'importance et les effets de ces trois piliers

afin de garantir la durabilité. Des piliers supplémentaires peuvent être inclus, tels que des facteurs institutionnels, culturels et techniques (Purvis, B et al., 2019). Néanmoins, le développement durable est confronté à de nombreux défis, la raison pour laquelle les Nations Unies ont procédé en 2015 à l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 objectifs spécifiques.

A l'image de ce qui précède, le concept du développement durable est complexe et comprend différentes théories et approches qui cherchent à trouver un juste équilibre entre le développement économique, la préservation de l'environnement et le bien-être social, afin de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations à venir.

Coopératives

Les coopératives, grâce à leurs valeurs de démocratie, d'entraide, de responsabilité, d'égalité, d'équité et de solidarité, jouent un rôle de plus en plus crucial dans le développement économique et social du pays. D'autant plus qu'au Maroc, les coopératives ont un rôle principal dans l'économie sociale et solidaire, et constitue l'un de ses piliers (Rhazzane, S., et al. 2023). Les coopératives constituent un mode d'organisation unique, qui trouve ses origines dans la révolution industrielle, la paupérisation et la quête d'un équilibre des richesses au sein d'une société socialement perturbatrice, dans le sillage du mouvement associationniste du XIXe siècle (Ferraton, 2007; repris par Saïssset, L. 2016).

Selon Tchami, G. (2004), la coopérative est une association autonome de personnes qui se rassemblent volontairement afin de répondre à leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs grâce à une entreprise dont la propriété est partagée et où le pouvoir est exercé de manière démocratique. Ce dernier concept a été introduit sur la définition de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) qui a défini la coopérative comme étant : « *une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs besoins et aspirations économiques, sociaux et culturels communs par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement.* ». Ce contrôle démocratique par les membres, en plus du lien avec le territoire et la démarche collective, désigne l'un des principes sur lesquels les coopératives opèrent. Ainsi, les caractéristiques d'une bonne gouvernance que sont la transparence, la responsabilité, l'obligation, la participation, la réactivité aux besoins des gens et le respect de l'état de droit, sont aussi des traits de l'identité coopérative. Les pratiques de bonne gouvernance demeurent cruciales pour la réussite de ces organisations (Rhazzane, S., & Lahfidi, A. 2021).

Pour synthétiser, les coopératives jouent un rôle crucial dans le développement endogène en mobilisant les ressources locales pour un projet qui répond aux besoins du territoire. En plus de la dimension environnementale, la satisfaction des besoins économiques et sociaux fait des coopératives de véritables partenaires pour un développement durable des territoires.

L'implication des coopératives marocaines dans le développement durable des territoires

Aperçu sur le secteur coopératif marocain

Les coopératives sont des entreprises dont les membres sont aussi les détenteurs. Dans le contexte marocain, le secteur coopératif a connu une croissance significative au cours des dernières décennies, ce qui a conduit à la mise en place d'un nouveau modèle socio-économique qui combine à la fois l'efficacité économique et l'aspect social pour combattre la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale.

Le secteur coopératif marocain a récemment prouvé sa capacité à jouer un rôle essentiel en tant que membre clé de l'économie sociale et solidaire au Maroc et en tant qu'acteur majeur de l'économie nationale. Sa contribution est essentielle au progrès social et économique du pays, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat et de l'habitat. En 2020, selon les statistiques de l'office du développement de la Coopération, le Maroc comptait 40 531 coopératives réparties comme suit : 66,4% dans l'agriculture, 14,2% dans l'artisanat, 9,2% dans l'habitat, 10,2% dans les autres secteurs.

En 2005, l'initiative nationale du développement humain (INDH) et l'appui de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO) ont renforcé le secteur coopératif au Maroc. Le programme « MOURAFKA » et le programme national de constitution de coopératives agricoles « nouvelle génération » (PNCCA -NG-) ont été mis en place pour soutenir la mise en œuvre de la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 ». Effectivement, l'État marocain soutient le développement du secteur coopératif en mettant en œuvre divers programmes et stratégies visant à le stimuler, tels que la stratégie nationale de développement durable (SNDD). Ainsi, ces programmes ont joué un rôle dans la concrétisation des objectifs de développement durable, dans la promotion de l'inclusion sociale et territoriale et dans le développement de l'économie sociale et solidaire.

Pourtant, malgré les différents défis auquel le secteur coopératif marocain est confronté, il reste un secteur dynamique et en pleine expansion. Il a un fort potentiel de développement. Il joue un rôle important dans la création d'emplois et de richesse, la réduction de la pauvreté et le développement durable du Maroc.

La stratégie nationale de développement durable : Une solution pour renforcer la gouvernance du développement durable des territoires

Selon l'impulsion éclairée de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc s'est engagé à faire du développement durable un véritable projet de société et un nouveau modèle de développement pour faire face aux défis du XXIème siècle. Cet engagement s'est déjà manifesté en 1992, lorsque Sa Majesté, alors encore prince héritier, présentait lors du Sommet de Rio sa « Vision des fondamentaux pour la construction d'un nouveau modèle de société ».

La Stratégie Nationale du Développement Durable 2016-2030 (SNDD) a été élaborée dans cette perspective. Son objectif est de guider les politiques publiques, de coordonner les actions des divers acteurs et de mobiliser les ressources requises pour atteindre les objectifs de développement durable. Selon le diagnostic, la majorité des politiques intègrent des aspects de durabilité, mais leur mise en œuvre demeure limitée. Les atouts du Maroc pour garantir cette mise en œuvre sont indéniables, comme en témoignent notamment sa politique énergétique, son expertise en gestion de l'eau et sa politique sociale soutenue par l'Initiative Nationale de Développement Humain. Cependant, il est nécessaire de généraliser l'approche durable en agissant simultanément sur plusieurs chantiers.

La vision suggérée est le fruit d'un diagnostic approfondi et repose sur l'intégration des quatre piliers essentiels du développement durable, à savoir l'économie, le social, l'environnement et la culture.

- **Le pilier économique :**

Une réelle économie de l'environnement est possible à travers la mise en œuvre d'une économie circulaire, ou encore de l'industrialisation verte. De plus, la mise en place d'une économie circulaire ou de l'industrialisation verte peut contribuer à une véritable économie de l'environnement.

- **Le pilier social :**

Afin d'éviter une aggravation des inégalités, il est important que chacun puisse bénéficier d'une éducation gratuite de qualité. Il est donc essentiel de mettre en pratique la lutte contre la pauvreté et le principe de solidarité (notamment territoriale). Il est envisageable d'adopter une redistribution plus juste, en tenant compte de la notion de Paiement pour les Services Eco systémiques.

- **Le pilier environnemental :**

Cette stratégie vise à renforcer la prise en compte des atteintes environnementales dans les politiques publiques pour découpler croissance économique de la pression sur les ressources, mais également à créer des emplois verts durables dans les métiers liés à l'environnement.

- **Le pilier culturel :**

Il est possible de définir une stratégie en se basant sur les particularités du Maroc. Cette stratégie a veillé à opérationnaliser ce pilier par l'intégration de l'artisanat comme composante de l'économie verte et la promotion et la valorisation de la culture.

La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD 2016 – 2030) est un chantier en cours et sa mise en œuvre nécessite la mobilisation de tous les acteurs du développement durable au Maroc.

Méthodes

Nature de l'étude et outil de collecte de données

Dans notre phase empirique, afin d'analyser l'environnement interne des coopératives et de bien comprendre le lien de causalité entre les coopératives et le développement territorial durable, nous utilisons une approche qualitative exploratoire basée sur des études de cas auprès de trois coopératives. Cette étude a été axée sur des entretiens semi-directifs conduits auprès des responsables au sein des coopératives en se basant sur un guide d'entretien préparé au préalable sur la base d'une revue de la littérature sur le sujet de recherche. Cette méthode a été choisie en raison de la nature des données que nous avons souhaité collecter.

En effet, toute recherche dans le domaine de la gestion requiert l'utilisation d'une méthodologie qui permet de la mener de manière méthodique et structurée, car la méthodologie définit la façon dont nous allons analyser, découvrir et décrypter un phénomène (Rispaal, M. 2002). Selon Thiétart, R.A. (2014), l'étude de cas peut être définie comme une étude empirique qui nous permet d'analyser un phénomène actuel dans un contexte réel en étudiant les phénomènes dans le temps.

Dans cette optique, nous avons opté pour l'étude de cas afin d'offrir une analyse approfondie des phénomènes dans leur contexte, et d'assurer une validité interne élevée, c'est-à-dire que les phénomènes sont des représentations valables de la réalité étudiée. Miles et Huberman (2003) expliquent que c'est une méthode qui repose sur des données qualitatives présentées en mots plutôt qu'en chiffres.

Échantillon de l'étude

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons sélectionné trois coopératives qui œuvrent dans le domaine de l'arganier. Ce dernier est considéré comme la deuxième essence forestière du pays (Charrouf, Z., 2007). Dans la région Souss-Massa, ces trois coopératives sont réputées pour leur histoire de création et leur succès récent. Leur nombre de membres varie de 7 à plus de 100. Cette région est en train de développer son nouveau plan de développement régional et souhaite élaborer sa stratégie en se basant sur cinq

pilliers : le social, l'économique, l'écologique, le culturel et l'agriculture. Afin de préserver l'anonymat, comme les coopératives l'ont demandé, nous ne révélerons pas leur identité. En outre, afin d'étudier les résultats, il n'est pas nécessaire de connaître l'identité des coopératives en question.

Résultats

Notre recherche s'inscrit dans une approche méthodologique basée sur l'analyse des discours collectés auprès des décideurs interviewés. Afin d'accomplir cela, nous avons utilisé le logiciel d'analyse qualitative Nvivo 10, qui repose sur un processus de "décontextualisation-recontextualisation" du corpus (Tesch, 1990 ; Descheneaux, 2007).

Pour présenter ces résultats, nous avons fait appel aux sorties du logiciel Nvivo 10.

Figure 1 : Les nœuds Nvivo

Nœuds		
Nom	Sources	Références
⊖ Noeud des cas	0	0
⊕ Interv 3	1	1
⊕ Interv 2	1	1
⊕ Interv 1	1	1
⊖ Implication des coopératives	0	0
⊕ Transparence et responsabilité	0	0
⊕ Sensibilisation et encadrement des membres	0	0
⊕ Intégration des objectifs de développement durable	0	0
⊕ Innovation et adaptation	0	0
⊕ Gouvernance et leadership	1	1
⊕ Collaboration et partenariats	0	0
⊖ Développement territorial durable	0	0
⊖ Analyse thématique	0	0
⊕ Transparence et responsabilité	3	3
⊕ Sensibilisation et encadrement des membres	3	9
⊕ Intégration des objectifs de développement durable	3	17
⊕ Gouvernance et leadership	3	8
⊕ Evolution technologique et innovation	3	14
⊕ Collaboration et partenariats	3	10

Source : élaboré sur la base de notre analyse

Nuage des mots

L'étude des résumés met en évidence surtout quels sont les mots les plus courants et les plus répétés. Cela témoigne de l'importance des mots-clés dans chaque texte. Dans notre analyse, le terme « développement » est le plus utilisés (Figure 2).

L'implication des coopératives dans le développement durable des territoires peut être influencée par divers déterminants tels que l'intégration des objectifs de développement, la transparence et la responsabilité, la gouvernance et le leadership, la collaboration et les partenariats, la sensibilisation et l'engagement des membres, ainsi que l'évolution technologique et innovation. Nous pouvons résumer que ces variables représentent le moteur essentiel au développement durable des territoires.

Croisement matriciel des nœuds avec les sources

L'analyse des données selon les requêtes de croisement matriciel sur le logiciel Nvivo nous permet de classer les résultats selon six variables bien distinctes.

Le tableau suivant synthétise le résultat de l'analyse globale des données. Les chiffres figurant dans la colonne des interviewés sont issus de la somme des références d'encodage liées à chaque critère de sélection.

En additionnant les références d'encodage figurant dans chaque colonne, nous obtenons des totaux généraux qui vont nous permettre de calculer les moyennes à attribuer à chaque critère d'implication. Le classement des critères est alors obtenu en fonction de la moyenne attribuée.

Tableau 1 : Résultat de requête de croisement matriciel

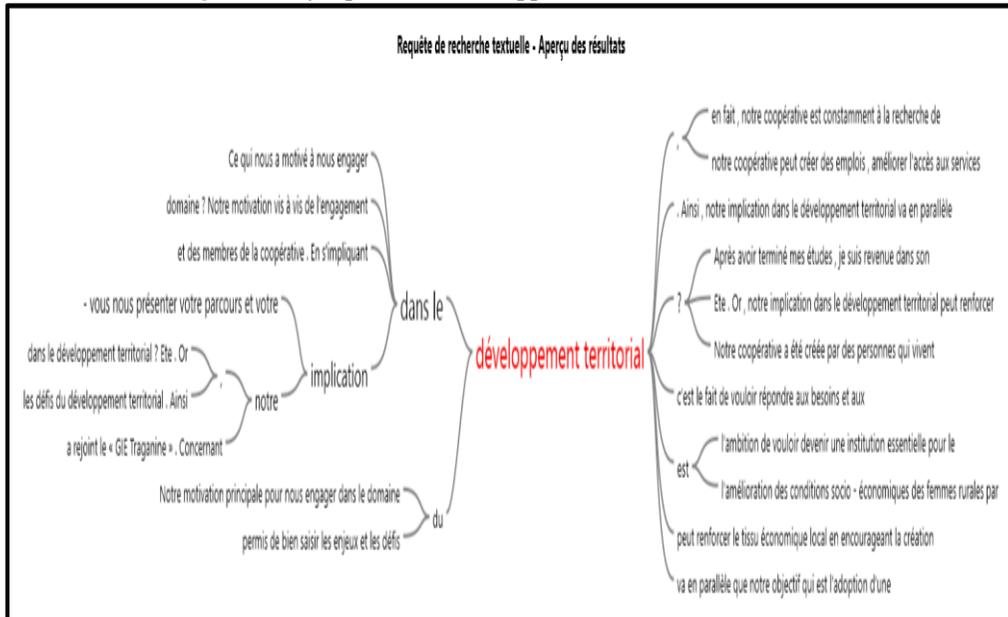
	Interv 1	Interv 2	Interv 3	Total	Moyenne	Classement
A.Transparence et responsabilité	1	1	1	3	1	6 ^{ème}
B.Sensibilisation et engagement des membres	4	2	3	9	3	4 ^{ème}
C.Intégration des objectifs de développement durable	7	5	5	17	5,66	1 ^{er}
D.Gouvernance et leadership	5	2	1	8	2,66	5 ^{ème}
E. Évolution technologique et innovation	5	4	5	14	4,66	2 ^{ème}
F.Collaboration et partenariats	3	4	3	10	3,33	3 ^{ème}

Source : Élaboré par nos soins

D'après ce tableau, nous pouvons déduire la hiérarchisation des critères subjectifs de l'implication des coopératives. Par conséquent, d'après ce que nous a renseigné la pratique, l'intégration des objectifs de développement durable se trouve en première position. Alors que la transparence et responsabilité ne sont pas significatifs.

Les Associations et liens entre les mots exprimés par les interviewés

Figure 4 : Synapsie de « développement territorial », Nvivo 10



Source : élaboré sur la base de notre analyse

L'analyse de cette synapsie révèle les liens entre les termes utilisés par les interviewés, soulignant ainsi comment les déterminants de l'implication des coopératives dans le développement durable contribue-elle au développement territorial. Nous avons obtenu des résultats qui confirment les propos des auteurs (Brodhag, C. 2000 ; Theys, J. 2002 ; Berard, L & al., 2004 ; Tekelioglu, Y & al., 2009) qui ont mis en évidence l'importance de l'approche territoriale du développement durable et son impact économique, social et environnemental.

Discussion

Synthèse de l'analyse des résultats de l'étude qualitative

Les résultats d'analyse présentés précédemment démontrent un ordre de priorité. L'ensemble de nos interviewés confirment que l'intégration des objectifs de développement est un déterminant fondamental dans l'implication des coopératives dans le développement durable des territoires. Il est primordial que les coopératives jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), comme l'affirme (Fontaine, G. 2018), notamment en favorisant la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement. Les coopératives pourront attirer des investissements et des partenariats en

alignant leurs stratégies avec les objectifs de développement durable (ODD), ce qui renforcera leur influence sur le développement territorial.

L'évolution technologique et l'innovation, qui apparaît après l'intégration des objectifs de développement, ont le potentiel de jouer un rôle crucial dans la promotion du développement durable et du développement territorial. Les territoires et les communautés ont la possibilité de construire un avenir plus durable et plus prospère en investissant dans les technologies vertes et en utilisant de manière créative les technologies numériques, dans l'objectif de faire face aux défis du développement durable, tels que la lutte contre le changement climatique, la pauvreté, le chômage et les disparités. Tandis que nos interviewés confirment que la collaboration avec les coopératives et les partenariats avec les acteurs locaux sont essentielles pour renforcer leurs capacités, partager les bonnes pratiques et mutualiser les ressources, ce déterminant n'arrive qu'en troisième position.

Selon les résultats de l'analyse, la sensibilisation et l'engagement des membres peuvent également influencer l'implication des coopératives dans le développement territorial durable, mais cela n'arrive qu'en quatrième place dans le classement. Cela s'explique par le fait que sensibiliser les membres des coopératives à leurs droits et à leurs responsabilités, et de les impliquer activement dans la gouvernance et la gestion de leur organisation nécessite du temps.

Également, les coopératives sont un modèle de développement économique et social durable qui repose sur des principes de gouvernance solides et transparents, et de leadership. Ce dernier est un des facteurs clés selon les propos de (Chouinard, O., et al, 2010). En encourageant une participation équitable, une gestion responsable des ressources et la création de valeur commune, les coopératives jouent un rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des membres et la promotion d'un développement territorial durable qui bénéficie à tous. D'après notre analyse, le déterminant de transparence et responsabilité n'est pas significatif, tandis que les coopératives doivent être transparentes dans leurs activités et rendre compte à leurs membres et aux autres parties prenantes.

En définitive, l'implication des coopératives dans le développement durable des territoires repose sur une combinaison de facteurs clés, comme cité ci-dessus. En prenant en compte ces déterminants, les coopératives peuvent jouer un rôle crucial dans la construction d'un avenir plus durable et plus prospère pour les communautés.

Conclusion

Les coopératives représentent une alternative économique qui cherche à générer de la valeur économique, sociale et environnementale, tout en encourageant l'inclusion et la participation de tous les acteurs. Le

développement territorial durable, de son côté, a pour objectif d'améliorer de manière durable les conditions de vie et les opportunités d'une région ou d'un territoire. Ainsi, les coopératives sont étroitement liées au développement territorial durable.

Grâce à notre analyse conceptuelle et théorique de la question étudiée, nous avons pu développer un cadre théorique qui regroupe les concepts essentiels de notre problématique. De la même manière, lors de l'analyse qualitative effectuée auprès des 3 coopératives, nous avons utilisé l'outil du guide d'entretien, dont les questions principales ont été tirées de notre cadre conceptuel. Décidément, le guide a mis l'accent sur trois piliers fondamentaux du développement durable des territoires, à savoir : le volet économique, le volet social et le volet environnemental.

Nous pouvons conclure que les résultats de notre étude montrent d'un côté le degré d'implication des coopératives dans des initiatives de développement durable. D'un autre côté, cette implication a joué un rôle important dans l'impact des coopératives sur le développement territorial durable. En outre, il a été ressorti des trois entretiens semi-directifs menés, une confirmation que l'implication des coopératives dans le développement durable contribue significativement au développement territorial.

Ce travail de recherche n'est pas exempt de limites. La principale limite concerne la taille de l'échantillon, en fait, le nombre limité d'entretiens semi-directifs peut restreindre la généralisation des résultats et la compréhension de la variété des expériences et des perspectives. Il aurait été intéressant de mener une étude quantitative avec un échantillon plus important de coopératives pour confirmer et étendre les résultats de l'étude qualitative. Ainsi, la nature qualitative de la recherche peut limiter la capacité à établir des causalités et à généraliser les résultats à d'autres contextes. Il aurait été intéressant d'adopter une approche mixte, c'est-à-dire combiner des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives pour obtenir une compréhension plus complète du phénomène à l'étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Études humaines: Les approbations appropriées ont été obtenues auprès du comité d'examen institutionnel compétent et les directives éthiques ont été suivies.

References:

1. Allard, F. (2013). Les coopératives de développement régional comme outils de diversification par l'implantation de coopératives sur le territoire via un développement durable (Doctoral dissertation, Université du Québec en Outaouais).
2. Baudelle, G., Guy, C., & Mérenne-Schoumaker, B. (2011). Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats. PUR, Rennes, France.
3. Bérard, L., Marchenay, P., & Delfosse, C. (2004). Les «produits de terroir»: de la recherche à l'expertise. *Ethnologie française*, 37(2), 591-600.
4. Bocquet, A. M., Gérardin, H., & Poirot, J. (2010). Économie sociale et solidaire et développement durable: quelles spécificités pour les coopératives et les mutuelles?. *Géographie Économie Société*, 12(3), 329-352.
5. Brodhag, C. (2000). Agriculture durable, terroirs et pratiques alimentaires. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, (40), 33-45.
6. Carbonnel, A., & Philippe-Dussine, M. P. (2013). Gouvernance des territoires pour un développement durable: une analyse en termes de jeu et d'identité. *Revue management et avenir*, (1), 139-156.
7. Cariou, Y., Fournie, S., & Wallet, F. (2006). Le bilan sociétal: un outil de management pour renforcer l'ancrage territorial et la responsabilité sociale des coopératives agricoles. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.
8. Charrouf, Z. (2007). 20ans de recherche-action pour faire de l'arganier un levier du développement durable du milieu rural marocain. In *Actes du Colloque international; L'Arganier levier du développement humain du milieu rural marocain* (pp. 3-14).
9. Chouinard, O., Leclerc, A., Beaudin, M., Martin, G., & Donovou-Vinagbe, P. (2010). Contribution de la coopération, de l'économie sociale et des entreprises collectives dans le développement territorial des Îles Lamèque et Miscou en Acadie du Nouveau-Brunswick 1. *Revue de l'Université de Moncton*, 41(1), 49-81.
10. Deisting, F., & Paumard, P. (2012). Développement durable et attractivité des territoires. *Marchés et organisation*, (2), 53-75.
11. Deschenaux, F. (2007). Guide d'introduction. Les cahiers pédagogiques de l'Association pour la recherche qualitative.
12. Fontaine, G. (2018). Les Objectifs de Développement Durable, un référentiel d'action et d'évaluation pour les Pôles Territoriaux de Coopération Economique.
13. Gendron, C., & Revéret, J. P. (2000). Le développement durable. *Économies et sociétés*, 37(91), 111-124.

14. Godard, O. (2003). Le développement durable de Rio de Janeiro (1992) à Johannesburg (2002).
15. Jovovic, R., Draskovic, M., Delibasic, M., & Jovovic, M. (2017). The concept of sustainable regional development—institutional aspects, policies and prospects. *Journal of International Studies*, 10(1).
16. Landel, P. A., & Senil, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 12).
17. Maillefert, M., & Robert, I. (2020). Dossier «L'économie circulaire: modes de gouvernance et développement territorial»—Nouveaux modèles économiques et construction de la durabilité territoriale. Illustrations à partir d'une analyse de l'action collective. *Natures Sciences Sociétés*, 28(2), 131-144.
18. Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
19. Peemans, Jean-Philippe (dir.), 2008, *Territoires, mondialisation et développement*, Paris/Louvain-la-Neuve, Alternatives Sud, 15-1, Editions Syllepse/Centre Tricontinental, 199 p. *Bulletin de l'APAD*, (29-30), 132-135.
20. Purvis, B., Mao, Y., & Robinson, D. (2019). Three pillars of sustainability: in search of conceptual origins. *Sustainability science*, 14, 681-695.
21. *Stratégie Nationale De Développement Durable 2030*, Octobre 2017, Résumé exécutif
22. Rhazzane, S., & Lahfidi, A. (2021). Identité et gouvernance des coopératives au Maroc: Etude de cas de coopératives agricoles de la région Souss Massa. *Alternatives Managériales Economiques*, 3(4), 661-680.
23. Rhazzane, S., Ahachmi, M., & Lahfidi, A. (2023). L'impact de l'innovation organisationnelle et de l'intelligence économique sur la résilience organisationnelle des coopératives: élaboration d'un modèle conceptuel. *Alternatives Managériales Economiques*, 5(1), 507-527.
24. Rispal, M. H. (2002). Le positionnement de la méthode de cas dans le cadre des études qualitatives. *Perspectives marketing*, 39-58.
25. Saïssset, L. A. (2016). Les trois dimensions de la gouvernance coopérative agricole: le cas des coopératives viticoles du Languedoc-Roussillon. *Revue internationale de l'économie sociale*, (1), 19-36.
26. Tchami, G. (2004). *Manuel sur les coopératives à l'usage des Organisations de Travailleurs*. BIT.
27. Tekelioglu, Y., Ilbert, H., & Tozanli, S. (2009). Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens. In *Séminaire international sur Les Produits de*

- Terroir, les Indications Géographiques et le Développement Local Durable des Pays Méditerranéens (No. 89, p. 379). CIHEAM.
28. Theys, J. (2002). L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 1).
 29. Thietart, R. A. (2014). Méthode et recherche en management (Vol. 4ème édition). France: Dunod.
 30. Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. Géographie, économie, société, 17(3), 273-288.